

CALENDRIER CAMPAGNE EAJE 2022-2023

Site partenaires => <http://www.caf37-partenaires.fr/>

PS EAJE Déclarations sur Portail partenaires EAJE	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Sept mbre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023
	1 ^{er} trimestre			2 ^{ème} trimestre			3 ^{ème} trimestre			4 ^{ème} trimestre		
DONNÉES PRÉVISIONNELLES 2023	Données prévisionnelles financières et d'activité => parallèlement transmettre votre RI 2023 par mail et votre avis Pmi uniquement si modification						Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres réels et 2 derniers trimestres prévisionnels)			Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (3 premiers trimestres réels et dernier trimestre prévisionnel)		
Date limite de renvoi de la déclaration	31/01/23						13/07/23			13/10/23		
Attention !				Au 31/03/2023 : blocage du 1 ^{er} acompte								
DONNEES RÉELLES 2022			Données réelles financières et d'activité à compléter sur le portail Partenaires				En l'absence de données réelles : mise en indu des 2 acomptes 2023 et non versement du 2 ^{ème} acompte 2023					
Date limite de renvoi de la déclaration			28/02/23									
Attention !				Au 31/03/2023 : blocage du 1 ^{er} acompte								
VERSEMENT DES ACOMPTES 2023	Collectivités / Entreprises : 35 % du droit prévisionnel 2023 Associations : 50 % du droit prévisionnel 2023 Sous réserve de : - validation par la CAF de votre droit prévisionnel 2023 ; - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2022 et 2023.						Collectivités / Entreprises : 35 % du droit prévisionnel 2023 Associations : 20 % du droit prévisionnel 2023 Sous réserve de : - validation par la CAF de votre droit réel 2022 ; - transmission de vos données actualisées d'activité dans le Portail partenaires au mois d'octobre ; - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2021, 2022 et 2023.					